



Fin de partie

Description

A quand une loi sur la fin de vie ? Nous ne décidons pas de vivre, mais de même que nous prenons tant de décisions tout au long de notre existence, pourquoi reste-il illégal de choisir l'heure de sa mort ? Marie pose la question.

Par Marie H.

Certes nous mourrons tous, mais nous ne sommes, aujourd'hui comme par le passé, pas égaux devant la mort.

Si une loi favorable à l'euthanasie n'est pas promulguée en France, certains, ceux qui ont les moyens financiers, iront dans un pays où la loi permet le suicide assisté. Les moins fortunés devront mourir plus ou moins vite, de manière plus ou moins confortable. Et ils pourront toujours espérer qu'une place se libère dans un service de soins palliatifs.

Que penser de la sédation prolongée ? Si cela correspond à un sommeil profond, à quoi bon ? La mort est aussi un sommeil, définitif celui-là. Pourquoi allonger la vie de quelques semaines si c'est pour prolonger une dégradation humiliante ? Chacun son choix, je préfère mourir avant de dépérir et je ne suis pas la seule. Ne vaut-il pas mieux ajouter de la vie aux années, plutôt que des années à la vie ? Nous n'avons pas choisi de naître, ne pourrait-on pas choisir l'heure de notre mort ? La mort, parfois, peut être une délivrance, de quel droit la refuserions-nous ?

Les croyants qui veulent nous contraindre à mourir sur leur musique sont les mêmes qui tentaient de nous interdire la contraception et l'avortement. Souvenez-vous de la loi Veil, de tout ce qu'elle a entraîné de blablas bien-pensants. Cette loi, c'était, soi-disant, le crime organisé. Tous ces béni-oui-oui partaient en croisade, parcouraient les rues bannières en main, sur lesquelles on pouvait lire « laissez-les vivre ». Ils envahissaient les cliniques et les hôpitaux, créant le scandale et proférant des anathèmes d'un autre temps. C'était leur choix, nul ne songeait à leur imposer autre chose que leur désir légitime d'enfant.

Contraception, avortement, euthanasie, dans ces domaines délicats rien ne devrait être obligatoire. Chacun devrait rester libre de son choix.

Connaître l'heure de sa mort, une mort choisie, chasserait bien des angoisses existentielles.

Categorie

1. Humeurs

date créée

18/03/2025